

Le Bulletin pédagogique en 1944

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **73 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'agit avant tout de former l'enfance et la jeunesse. Pour atteindre les résultats vivement désirables, il est de toute première importance de recommander aux jeunes en âge de croissance, et à plus forte raison aux enfants, l'abstinence totale de toute boisson alcoolique, parce que, de l'avis unanime des médecins, l'alcool leur est, de toute manière, nuisible.

Dès lors, nous recommandons instamment aux membres du personnel enseignant de porter leur attention et leurs soins vigilants à cette partie très importante de l'éducation et de recourir à tous les moyens efficaces de collaborer aux œuvres de préservation de l'enfance et de la jeunesse sous ce rapport, en prenant contact avec la famille et les sociétés de bienfaisance qui militent dans les organisations antialcooliques de la jeunesse.

Partie non officielle

Le Bulletin pédagogique en 1944

Notre modeste revue pédagogique est d'abord au service de l'enseignement primaire. Sa fonction propre est d'aider nos instituteurs et nos institutrices dans leur tâche quotidienne, de les conseiller, de les diriger, de les encourager. Notre poste de service, disions-nous dans le numéro 12 de l'année qui vient de s'écouler, se définit très simplement : offrir à chacun de nos maîtres un foyer où il s'armera spirituellement et doctrinalement et rencontrera tous ceux qui poursuivent la même noble mission de l'éducateur. Comment parviendrons-nous à réaliser ce but idéal ? Nous y arriverons avec l'aide de nos collègues, nous en avons la conviction. Nous nous efforcerons de notre mieux de donner satisfaction à tous et nous nous promettons de développer notre organe avec l'appui et la collaboration de notre corps enseignant. La partie pratique sera reprise et mise en relation avec la partie générale où seront discutés les problèmes qui nous agitent tous.

L'année qui commence verra — si les circonstances le permettent — la réunion de la société fribourgeoise d'éducation, où sera débattue l'importante question des programmes et des méthodes. Cette question capitale est étudiée sérieusement par tous les membres de notre corps enseignant. Le *Bulletin pédagogique* a le dessein de seconder le plus efficacement possible les travaux de nos maîtres et entend consacrer à cette tâche une grande partie de son effort. Dès maintenant, la rédaction fait appel à l'expérience, à la réflexion non seulement de ses collaborateurs habituels, mais des instituteurs, des institutrices, des inspecteurs, des inspectrices, des professeurs, des directeurs et directrices d'écoles et, en général, de tous ceux qu'intéressent les problèmes si délicats et si importants de l'éducation de l'enfance.

Sur ce thème central du programme et des méthodes, nous accueillerons toutes les études et toutes les suggestions que l'on voudra bien nous envoyer. Pour procéder avec un peu de méthode et de clarté, nous proposons les points suivants à la réflexion de nos collaborateurs :

a) *pour la partie générale*

1° Ce que devrait être une vraie réforme du programme ? Comment adapter le programme à l'âge mental des élèves ? Ce que l'on entend par choix psychologique des matières d'enseignement ?

2° Quelles sont les notions vraiment essentielles dans chaque branche ? Faut-il opérer une concentration du programme pour l'étude de ces notions essentielles ?

3° Ce que l'on peut comprendre par programme de développement ou de culture ? Dans quels cours ce programme de développement peut-il être appliqué ?

4° Les exigences du programme minimum sont-elles conciliables avec la méthode des centres d'intérêt ?

5° La méthode des centres d'intérêt ? ses avantages et ses difficultés ?

6° Les bases psychologiques des centres d'intérêt ?

7° Comment exploiter un centre d'intérêt aux différents cours ?

8° L'observation du milieu local et la méthode des centres d'intérêt ?

b) *pour la partie pratique*

1° *La méthodologie des centres d'intérêt*: démonstration pratique de l'étude de centres d'intérêt aux différents cours.

2° La préparation du maître qui applique la méthode des centres d'intérêt. Son journal de classe. Modifications de l'horaire.

3° Les promenades, visites, excursions dans le cadre d'un centre d'intérêt. Comment procéder à l'observation du milieu local ?

4° Etude critique de nos manuels ; leur adaptation à la méthode des centres d'intérêt.

5° Expériences diverses sur telles ou telles difficultés rencontrées dans l'application de la méthode des centres d'intérêt.

Le *Bulletin pédagogique* apportera tous ses soins à cette partie pratique. Dresser un programme nouveau, étudier théoriquement des questions pédagogiques dans les meilleurs rapports est chose vaine, l'essentiel est de se mettre à l'œuvre. Pour cela, il faut adapter les théories aux besoins et aux nécessités. Tout le monde n'est pas rompu aux méthodes du centre d'intérêt. Dans nos classes, tenues par des horaires rigides, par la peur d'une innovation, par la perspective de l'examen, nos maîtres trop prudents paraissent indifférents ou sceptiques à l'égard de ces méthodes dont ils n'ont qu'une connaissance imparfaite. La besogne urgente est de donner à nos collègues une

vue claire et pratique, des indications précises sur les améliorations possibles de notre enseignement.

Il est bien entendu que la partie pratique de notre revue ne peut avoir d'autre prétention que de mettre sous la main des maîtres des procédés, des applications, des exercices, qu'ils n'auraient pas le temps de découvrir eux-mêmes, et de présenter à leur esprit des suggestions intéressantes. Nous avons ainsi l'espoir de leur rendre service et d'alléger en peu le travail de préparation qu'on réclame d'eux.

E. C.

L'école dans l'ancien district allemand du canton de Fribourg

M. l'abbé Jean Scherwey, professeur au Collège St-Michel et à l'Ecole normale de Fribourg, vient de publier, sous le titre *Die Schule im Alten Deutschen Bezirk des Kantons Freiburg, von den Anfängen Bis zum Jahre 1848*, la thèse qui lui valut le titre de docteur ès lettres. Accomplie sous la direction de Mgr Dévaud, elle complète sa propre thèse qui traitait de *l'Ecole primaire fribourgeoise sous la République helvétique* et celle de M. le D^r L. Sudan, intitulée *l'Ecole primaire fribourgeoise sous la Restauration*.

Ce travail est le fruit de recherches très minutieuses, faites dans un grand amour de tout ce qui regarde l'éducation de notre peuple et d'une compréhension attentive de nos institutions et de leurs origines ; nous sommes heureux d'en donner un aperçu à nos lecteurs, qui n'est pas une image fidèle de la richesse documentaire de ce livre, mais qui traduit l'intérêt que nous avons trouvé à sa lecture et l'importance que nous lui accordons.

L'Ecole singinoise remonte aux temps lointains où le pays de Fribourg était gouverné par les familles patriciennes. Au XVI^e siècle déjà, le Prévôt Schneuwly avait réorganisé les écoles de Fribourg, mais avait-il atteint les écoles de la campagne qui, semble-t-il, étaient peu nombreuses à cette époque ? Les documents nous manquent sur ce point, ils ne remontent guère plus haut que le milieu du XVIII^e siècle pour le district allemand. Le pays était alors divisé en paroisses et non en communes. La paroisse jouissait de quelques libertés, elle s'occupait en particulier de l'école, non sans l'assentiment du Gouvernement qui s'occupait alors de toute chose.

Avant la Révolution, l'Etat s'est-il intéressé à l'école primaire ? Oui, pour ce qui regarde le canton de Fribourg. Sans doute, les écoles d'alors devaient leur existence à des fondations pieuses, la direction en était assurée par les ecclésiastiques. Le Gouvernement favorisait la fondation des écoles, bien qu'il ne le fit pas lui-même. Il souhaitait que chaque paroisse ait son école, dirigée par un laïc ou par un chapelain, publiait parfois une ordonnance à son sujet,